

Circonscription de Tulle Dordogne

Affaire suivie par :
Éric Sauvezie
Inspecteur de l'éducation nationale
chargé de l'éducation au développement durable
Tél : 05 87 01 20 51
Mél : ce.0190052d@ac-limoges.fr

Cité Administrative Jean Montalat
BP 314
19011 Tulle Cedex

Tulle, le 19 octobre 2023

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs
de l'éducation nationale

Objet : concours vidéo « Changez d'air ! ».

PJ : flyer.

Les classes de cycle 3 des écoles élémentaires publiques sont invitées à s'inscrire au concours « Changez d'air ! » organisé par la Mutualité française Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien des trois académies de la région et de ses partenaires¹.

Organisé depuis six ans, ce projet s'inscrit dans les objectifs du plan régional santé-environnement et il entre dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD 3).

Il s'agit de sensibiliser les élèves à la qualité de l'air intérieur à travers la création d'une vidéo élaborée en classe.

Pour réaliser ce challenge, chaque classe bénéficie d'un large dossier thématique, conçu par les partenaires du concours, ainsi que de ressources pour la production de la vidéo.

Deux séances de médiation scientifique et de prévention santé sont aussi offertes aux premières classes inscrites (ordre d'arrivée par département).

La classe lauréate bénéficiera d'un atelier créatif animé par un illustrateur jeunesse.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au concours sur le site [Changez d'air](#) ainsi que sur l'[espace numérique dédié](#).



¹ Les rectorats des académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers, l'ARS Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, ATMO Nouvelle-Aquitaine, Les petits débrouillards, La Béta-Pi et la MGEN.

Calendrier

- ▶ Les inscriptions au concours sont ouvertes **jusqu'au vendredi 22 décembre 2023** à minuit.
- ▶ L'enseignant qui souhaite inscrire sa classe, envoie son intention de participer, accompagnée de la fiche d'inscription dûment complétée, par mail à l'adresse suivante :
changezdair@n.aquitaine.mutualite.fr.
- ▶ Séances pédagogiques en classe : premier trimestre 2024.
- ▶ Date limite de retour des vidéos : 12 avril 2024.
- ▶ Réunion du jury : semaine du 29 avril 2024.
- ▶ Relecture de la vidéo par un professionnel de l'audiovisuel avant diffusion aux écoles de Nouvelle-Aquitaine : mai 2024.
- ▶ Remise des prix et atelier créatif pour la classe lauréate : juin 2024.

Je précise que Madame Isabelle Paricaud-Douady (edd87@ac-limoges.fr) est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Signé

Dominique MALROUX

Vous pouvez visionner la vidéo lauréate de l'année dernière, réalisée par les élèves de la classe de CM2 de l'école Léon Berland de Limoges :

[Changez d'air ! Vidéo lauréate du concours - édition 2022-2023 - YouTube](#)

